



Madame le maire, Johanna Rolland  
Hôtel de Ville  
29 rue de Strasbourg  
44094 NANTES cedex 1

Nantes, le vendredi 8 mars 2019

**Objet : demande de rendez-vous**

**Lettre recommandée avec AR**

Madame le maire,

Le Collectif Nantais Pour les Animaux, le CNPA, a notamment pour objectif la fin de la captivité des animaux utilisés dans les cirques.

**Nous avons mené 3 actions principales dans le cadre de la venue du cirque Médrano sur Nantes :**

- ▶ 18/12/18 : mise en ligne de notre pétition <https://urlz.fr/92od> (+ de 40 000 signatures à ce jour)
- ▶ 29/12/18 : happening devant le cirque Médrano au Parc des Expositions de la Beaujoire
- ▶ 27/02/19 : happening Place du Cirque à Nantes : pétition (181 signatures en 2h)

Comme vous le savez, la Fédération des Vétérinaires Européens a pris position sans ambiguïté sur cette question en 2015 :

*“La FVE recommande donc à toutes les autorités compétentes européennes et nationales d'interdire l'utilisation de mammifères sauvages dans les cirques itinérants dans toute l'Europe, compte tenu de l'impossibilité absolue de répondre de façon adéquate à leurs besoins physiologiques, mentaux et sociaux.”*

**A l'emprisonnement à vie des animaux s'ajoute la violence du dressage.**

Fin novembre, la ville de Montpellier s'est positionnée sans ambiguïté avec un vœu adopté à l'unanimité visant à s'opposer aux animaux sauvages dans les cirques et à demander au gouvernement de légiférer en la matière. Strasbourg avait également pris position lors d'un vote à l'unanimité au Conseil Municipal d'avril 2018.

Ces deux grandes villes françaises rejoignent la liste de plus en plus longue des communes qui s'opposent à la présence des animaux dans les cirques sur leur territoire.

**Nous souhaitons que NANTES rejoigne le mouvement.**

Votre prise de position s'inscrirait dans un contexte de plus grande prise en considération de la condition animale. Vous pourrez permettre d'impulser un élan qui, nous l'espérons, incitera le gouvernement à légiférer en amorçant une transition vers des spectacles sans animaux sauvages, notamment en interdisant au plus vite la reproduction et les nouvelles acquisitions d'animaux.

Les préoccupations de la société civile en matière de défense animale sont grandissantes et les Nantais(e)s se sont clairement positionné(e)s pour refuser les cirques avec animaux sur leur territoire.

Nous vous encourageons donc à déposer un vœu au prochain Conseil Municipal.

Afin de vous accompagner dans cette démarche et de vous présenter les éléments de notre dossier, nous souhaitons vous rencontrer prochainement.

Nous vous remercions donc de nous faire connaître vos prochaines disponibilités.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame le maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Membres du CNPA